

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Centre culturel régional Aalt Stadhaus
ayant son siège social à l'adresse 38, avenue Charlotte L-4530 Differdange

[REDACTED]
(à biffer si non applicable), représentée par le collège échevinal de la Ville de Differdange
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Christiane Brassel-Rausch

Fonction: Bourgmestre

Date: 7 octobre 2022

Cachet: [Signature]

Tom Vleeling
Nom: [Signature]
Fonction: Les échevins:

Robert Mangen
Paulo Aguiar
Paulo De Sousa
[Signature]
[Signature]
[Signature]

